Nations Unies S/2020/351



Conseil de sécurité

Distr. générale
1er mai 2020
Français
Original : anglais

Lettre datée du 30 avril 2020, adressée au Secrétaire général, aux représentantes permanentes et aux représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte des exposés présentés par M. Jean-Pierre Lacroix, Secrétaire général adjoint aux opérations de paix, et M. Parfait Onanga-Anyanga, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique, ainsi que des déclarations faites par les représentantes et représentants de la Belgique, de la Chine, de la République dominicaine, de l'Estonie, de la France, de l'Allemagne, de l'Indonésie, du Niger, de la Fédération de Russie, de Saint-Vincent-et-les Grenadines, de l'Afrique du Sud, de la Tunisie, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, des États-Unis d'Amérique , et du Viet Nam, à l'occasion de la visioconférence convoquée le mardi 28 avril 2020. Des déclarations ont également été faites par les représentants de la République du Soudan et de la République fédérale démocratique d'Éthiopie.

Conformément à la procédure décrite dans la lettre datée du 2 avril 2020, adressée aux représentantes permanentes et aux représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité (S/2020/273), qui a été convenue en raison des circonstances exceptionnelles créées par la pandémie de maladie à coronavirus, le texte de ces exposés et déclarations sera publié en tant que document officiel du Conseil de sécurité.

Le Président du Conseil de sécurité
(*Signé*) José **Singer Weisinger**

20-06323 (F) 040520 080520





Annexe I

Exposé de M. Jean-Pierre Lacroix, Secrétaire général adjoint aux opérations de paix

Je vous remercie, Monsieur le Président, de l’occasion qui m’est offerte d’informer le Conseil de sécurité de l’évolution de la situation concernant la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA), notamment son appui au Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière. Je ferai également le point sur les événements survenus depuis la publication du rapport du Secrétaire général dont est saisi le Conseil (S/2020/308).

Malgré l’amélioration des relations entre le Soudan et le Soudan du Sud, il reste très peu probable que des progrès soient réalisés à court ou à moyen terme pour ce qui est de déterminer le statut final de la zone d’Abyei. Étant donné que la Commission de l’Union africaine et le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l’Union africaine sont accaparés par d’autres priorités, il est devenu d’autant plus important d’accroître le soutien apporté à l’Union africaine en désignant un chef adjoint de la mission pour la FISNUA, pendant que l’Envoyé spécial œuvre avec l’Union africaine à trouver des moyens de revitaliser le processus politique. À cet égard, il est réjouissant que le 4 mars, la FISNUA ait tenu des consultations avec le Premier Ministre soudanais Abdalla Hamdok pour résoudre les problèmes de la piste d’atterrissage d’Athony et de la nomination d’un chef adjoint de mission. Le Premier Ministre a exprimé sa volonté d’appuyer la mission sur ces questions.

À l’échelon local, les conditions de sécurité dans la zone d’Abyei restent instables, en raison d’épisodes de tensions accrues entre les communautés ngok dinka et misseriya, d’une hausse de la criminalité et de la présence d’éléments armés dans la zone de responsabilité de la FISNUA. La FISNUA s’est efforcée d’agir contre l’insécurité et de faire en sorte que la zone d’Abyei reste exempte d’armes, en menant des interventions rapides et en restant présente dans les zones sensibles. Toutefois, au cours de la période considérée, la population locale a plusieurs fois signalé des mouvements d’hommes armés, ce qui reste une source de préoccupation.

Les soldats de la FISNUA ont également été la cible d’attaques perpétrés par des éléments armés. Dans le dernier incident en date survenu le 24 avril, dans le secteur centre, les forces de la FISNUA ont riposté à un berger misseriya armé à Nainai, qui leur avait tiré dessus. Dans un autre incident le même jour, également dans le secteur centre, un groupe armé de Misseriya, armés de fusils d’assaut automatiques, ont attaqué des soldats de la FISNUA au poste d’Alal.

En ce qui concerne la montée des violences intercommunautaires, dans le cadre de laquelle, le 19 janvier, trois Misseriya ont été tués à Nainai par des assaillants soupçonnés d’être des Ngok Dinka et, le 22 janvier, 33 Ngok Dinka ont été tués par des éléments armés misseriya à Kolom dans une probable attaque de représailles, la FISNUA a mis en place, au lendemain des attaques, une équipe conjointe chargée de mener une enquête préliminaire sur ces incidents. Les tensions, qui s’étaient rapidement aggravées, s’apaisent maintenant petit à petit grâce aux déploiements préventifs et aux contacts établis par la mission avec les communautés locales.

Le 16 mars, une conférence des chefs traditionnels, comprenant les chefs suprêmes des Ngok Dinka et des Misseriya, a eu lieu à Diffra, dans le secteur nord. Les deux parties ont reconnu la nécessité d’instaurer la paix et convenu de ne pas aggraver la situation. Une réunion de suivi avec les deux chefs suprêmes a eu lieu à Diffra le 9 avril. Bien qu’aucun accord n’ait encore été conclu sur la migration vers le sud des éleveurs misseriya pour la prochaine saison sèche, ces réunions ont permis de rassembler les chefs traditionnels des deux parties pour la première fois depuis

les attaques de Kolom en janvier. Il s'agissait également des premières réunions de ce type depuis novembre 2017, lorsque les chefs s'étaient rencontrés à Addis-Abeba à l'occasion d'une réunion du Comité mixte de contrôle d'Abyei. Bien qu'elles soient encore insuffisantes pour rétablir la stabilité dans la région, les mesures prises par les deux communautés sont encourageantes. Notre préoccupation première est de maintenir le dialogue positif qui s'est renoué entre les deux communautés. Une fois que la mission aura achevé le rapport d'enquête sur l'incident de Kolom, j'examinerai avec le commandant de la Force les autres mesures qui pourraient être prises pour éviter que de tels incidents ne se reproduisent à l'avenir.

Par ailleurs, des progrès ont été enregistrés dans le cadre du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière par rapport aux critères fixés par la résolution 2497 (2019). Des directives claires au sujet des activités opérationnelles du Mécanisme conjoint ont été énoncées dans le document final issu de la réunion ordinaire du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité qui s'est tenue à Djouba le 19 février. Les deux parties ont maintenant déployé le nombre complet d'observateurs nationaux, conformément à l'accord. La liberté de circulation pour les missions d'observation aérienne et de surveillance au sol a également été pleinement garantie. La base d'opérations à Abou Qoussa/Wunkur a pu être établie le 13 janvier.

En ce qui concerne le processus actuel de constitution des forces de police, le déploiement des trois unités de police constituées autorisées, qui devaient être sur le terrain d'ici juillet, connaît de sérieux retards en raison des restrictions de voyage décidées par le Gouvernement soudanais pour prévenir la propagation de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Le processus de déploiement de la première unité identifiée d'Éthiopie était bien avancé début mars, avec l'achèvement de la visite d'inspection avant déploiement dans la zone de mission. Cependant, toutes les autres mesures ont dû être suspendues en raison de la pandémie de COVID-19.

Bien qu'aucun cas de COVID-19 n'ait été enregistré au sein de la FISNUA, le personnel médical de l'équipe spéciale COVID-19 établi par la mission s'est rendu dans toutes les bases d'opérations et tous les secteurs pour vérifier l'état de préparation de la Force. Des travaux d'ingénierie ont été effectués pour créer une zone de quarantaine de 16 lits pour le personnel en tenue. Je me félicite de l'assurance donnée par le Premier Ministre qu'il mettra bientôt sur pied une équipe chargée de mener les consultations nécessaires avec le Ministère de la défense et du renseignement pour l'utilisation de la piste d'atterrissage d'Athony, ce qui améliorerait considérablement la capacité d'évacuation médicale de la FISNUA et permettrait de régler les difficultés logistiques que nous rencontrons actuellement.

À l'échelon local, la FISNUA mène quotidiennement des campagnes de sensibilisation auprès d'un large éventail d'interlocuteurs, notamment la société civile, les associations de femmes, les populations qui se rendent sur les différents marchés, ainsi que les chefs suprêmes, les juges et les procureurs avec lesquels elle organise des réunions spécifiques, afin d'encourager le lavage des mains et la distanciation physique. À la suite des discussions menées dans les centres de détention, le tribunal pénal principal a décidé de libérer 13 détenus condamnés pour des délits mineurs afin d'aider à désengorger les cellules et de se conformer aux directives de l'Organisation mondiale de la Santé sur l'éloignement social. Les organismes sont également en discussion avec l'administration locale sur les exigences relatives aux sites de dépistage dans plusieurs endroits de la région d'Abyei.

Les mois à venir s'accompagneront sans aucun doute de défis nouveaux et sans précédent, tandis que nous luttons contre la pandémie de COVID-19, mais les autorités de la FISNUA continueront de se rapprocher des Gouvernements soudanais

et sud-soudanais pour faciliter la mise en œuvre des aspects pendants de leurs accords préalables et du mandat de la FISNUA. La FISNUA continuera également de jouer un rôle stabilisateur dans la zone d'Abyei et le long des régions frontalières.

Je demande donc au Conseil de sécurité de continuer d'appuyer la recommandation du Secrétaire général de proroger le mandat de la FISNUA pour une nouvelle période de six mois, jusqu'au 15 octobre.

Annexe II

Exposé de M. Parfait Onanga-Anyanga, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique

Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner l'occasion de présenter au Conseil de sécurité un exposé sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la résolution 2046 (2012), concernant les questions bilatérales en suspens entre le Soudan et le Soudan du Sud, ainsi que le conflit dans les États du Kordofan méridional et du Nil Bleu.

La présente réunion d'information se tient alors que la communauté mondiale affronte une pandémie mondiale meurtrière causée par la maladie à coronavirus (COVID-19). Au Soudan et au Soudan du Sud, la pandémie de COVID-19 a de vastes implications sanitaires, humaines et socioéconomiques, qui sont aggravées par la chute des prix du pétrole, une invasion de criquets pèlerins et les aléas climatiques. Il sera urgent d'apporter un appui extérieur pour aider les deux pays à relever ces défis. De plus, la pandémie aura probablement un effet négatif sur les processus de paix dans les deux pays, notamment en ralentissant considérablement les échanges. Mon bureau coordonne actuellement le soutien technique à l'échelle des Nations Unies, afin de permettre au secrétariat de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) de formuler une stratégie régionale et d'élaborer un plan d'action face à la pandémie, conformément aux décisions du sommet virtuel que l'IGAD a tenu le 30 mars, sous la présidence du Premier Ministre Abdalla Hamdok.

Depuis mon précédent exposé au Conseil, en octobre 2019 (voir S/PV.8644), j'ai eu l'occasion de dialoguer avec les autorités soudanaises et sud-soudanaises, ainsi qu'avec les acteurs régionaux. La visite que j'ai effectuée, conjointement avec le Secrétaire général adjoint Jean-Pierre Lacroix, à Abyei en février, dans le sillage du tragique incident de Kolom, s'inscrivait dans le cadre de ces efforts. Il est indéniable que les deux pays s'attachent à consolider l'amélioration de leurs relations, notamment grâce au rôle constructif que chacun joue dans le processus de paix de l'autre. À cet égard, le Soudan du Sud continue d'accueillir et de faciliter le processus de paix soudanais, sous les auspices du Président Salva Kiir Mayardit. À l'inverse, la médiation assurée par le Gouvernement soudanais a contribué au compromis obtenu entre le Président Kiir et M. Riek Machar, qui a conduit à la formation du Gouvernement provisoire d'union nationale revitalisé, le 12 mars.

En outre, ayant hérité du dossier sud-soudanais à son accession à la présidence de l'IGAD, à un moment où l'opposition et le Gouvernement en place étaient dans l'impasse concernant le nombre d'États et leurs frontières, le Premier Ministre Hamdok, aux côtés du second garant, le Président ougandais Museveni, a le mérite d'avoir contribué à régler le problème en encourageant, en marge du sommet de l'Union africaine qui a eu lieu début février, le Président Kiir à revenir à 10 États pour le Soudan du Sud. Le Premier Ministre Hamdok a ensuite félicité le dirigeant sud-soudanais pour « la décision courageuse » prise le 15 février, qui ralliait la position de l'IGAD. Preuve du virage pris par la relation, le Président Kiir a condamné la tentative d'assassinat qui a visé le Premier Ministre Hamdok à Khartoum le 9 mars. Dans le même ordre d'idées, le Soudan, tout en garantissant la sécurité de M. Machar à Khartoum, a veillé à ce que le général de corps d'armée Mohamed Hamdan Dagalo, également connu sous le nom de Hemedti, l'accompagne aux consultations de Djouba, notamment pour ses rencontres en tête-à-tête avec le Président Kiir, entre septembre 2019 et février 2020.

La robustesse des relations améliorées entre les deux pays a été mise à l'épreuve par deux tristes événements : une attaque armée meurtrière contre une communauté ngok dinka, perpétrée par des éleveurs Misseriya dans la localité de Kolom, à Abyei, le 22 janvier ; et la mort soudaine, de cause naturelle, le 25 mars à Djouba, du Ministre soudanais de la défense, le général Jamal Al-Din Omar, après qu'il eut coprésidé avec

son homologue sud-soudanais la réunion du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité. Assurément, le fait que les deux parties insistent pour approfondir leur coopération et appuyer mutuellement leur paix et leur stabilité est louable.

Au Soudan, où le Premier Ministre Hamdok dirige une transition difficile, son attention est principalement consacrée à désamorcer les tensions et à rechercher le consensus entre les acteurs politiques à Khartoum, notamment sur les questions liées à la situation économique de plus en plus désastreuse. Dans le même temps, le Premier Ministre cherche aussi à concrétiser son engagement en faveur de la paix, en participant à des négociations avec les mouvements armés. À cet égard, la récente déclaration du général al-Burhan, Président du Conseil souverain, sur l'unité affichée parmi les autorités de la transition, est encourageante. Au Soudan du Sud, le Président Kiir et le Premier Vice-Président Riek Machar s'efforcent de rétablir un partenariat qui, par deux fois, a montré ses limites, tout en œuvrant également à sortir de l'impasse politique sur le nombre d'États et la répartition des gouverneurs.

Par ailleurs, la coopération entre les deux pays en matière de gestion pétrolière est restée forte. Le Soudan du Sud, qui a décidé de proroger jusqu'en mars 2022 l'accord sur le pétrole qui arrivait à échéance en décembre 2019, procède à des paiements réguliers liés à l'arrangement financier transitoire, en transférant au Soudan 28 000 barils de pétrole par jour. Sur un montant initial de 3,02 milliards de dollars, le Soudan du Sud doit désormais quelque 500 millions de dollars ; il continuera d'utiliser les installations situées au Soudan et d'exporter son pétrole via Port-Soudan, moyennant paiement d'un droit de traitement, de transit et de transport fixe. Les effets, sur cette coopération, de la chute drastique des prix du pétrole survenue ce mois ne sont pas encore clairement établis.

Après que la plupart des mouvements d'opposition armés soudanais eurent accepté que le Président Kiir facilite leurs négociations avec Khartoum, et une fois exclue la possibilité de les transférer dans un pays tiers, les pourparlers repris à Djouba en janvier se poursuivent. Depuis l'apparition de la COVID-19, les discussions se déroulent au format virtuel. Le Premier Ministre Hamdok reste ouvert à la discussion de toutes les questions, ainsi que des causes profondes des nombreux conflits au Soudan, dans l'espoir de parvenir à un accord propre à unir tous les Soudanais. Il est encourageant que les mouvements d'opposition aient également réaffirmé leur détermination irréversible à instaurer la paix.

Fait crucial, malgré les désaccords entre les parties sur des questions telles que la laïcité, l'autonomie et l'autodétermination, qui ont entraîné plusieurs reports du délai initialement fixé pour la conclusion des pourparlers, des progrès significatifs ont été réalisés dans l'ensemble, comme en témoigne, entre autres, l'engagement renouvelé des mouvements armés en faveur de cessez-le-feu unilatéraux. À la demande du Président Kiir, le principal médiateur sud-soudanais s'est rendu occasionnellement à Khartoum pour informer les autorités soudanaises des progrès du processus de paix. Les pourparlers doivent maintenant se terminer le 9 mai, mais il reste à voir si cette échéance sera tenue dans les circonstances actuelles.

Jusqu'ici, le Gouvernement a signé des accords-cadres avec le Mouvement/Armée populaire de libération du Soudan-Nord (SPLM-Nord) (Agar), ainsi qu'avec des mouvements armés du Darfour et du Soudan oriental. Ces accords abordent les principales préoccupations relatives à la marginalisation, au manque de développement et à la participation dans les institutions de gouvernance. Toutefois, ils ne répondent pas complètement à la question de la séparation de la religion et de l'État, que le SPLM-Nord (Agar) considère comme critique. Les prochaines étapes de la négociation porteront sur les dispositions de sécurité et la participation dans les institutions de transition.

Les négociations avec les mouvements armés du Darfour ont abouti à des résultats importants, un accord ayant été conclu avec le Gouvernement le 11 février,

qui prévoit la création d'un tribunal spécial pour les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité commis au Darfour et la saisine de la Cour pénale internationale. En dépit des progrès réalisés concernant le dossier du Darfour, le fait que le Armée de libération du Soudan-faction Abdul Wahid n'a pas participé à ces pourparlers reste une source de vives préoccupations.

De même, les pourparlers avec le Mouvement populaire de libération du Soudan-Nord-faction Abdelaziz Hélou (MPLS-N-faction Abdelaziz Hélou) ne semblent avoir guère avancé. Bien que présent à Djouba, Hélou a refusé de dialoguer avec le Gouvernement tant que celui-ci n'accepte pas que le Soudan soit un État laïc et ne concède pas l'autodétermination aux États du Kordofan méridional et du Nil Bleu. La position du Gouvernement est que ces questions doivent être traitées dans le cadre de la conférence constitutionnelle et pas dans le cadre des négociations de Djouba. Un comité conjoint sur les réformes, créé le 6 avril, a été chargé, entre autres choses, d'engager le dialogue avec Hélou pour sortir de l'impasse.

Malgré l'appui qu'ils s'apportent mutuellement, le Soudan et le Soudan du Sud n'ont pris que très peu d'engagements bilatéraux dans le cadre de leurs accords de coopération, étant donné qu'ils ont continué de concentrer leurs efforts sur leurs conflits internes. Cependant, chacun des deux pays a cessé d'accuser l'autre d'apporter son appui aux rebelles ou de les accueillir sur son territoire. Au contraire, ils renforcent leurs efforts mutuels visant à mettre fin aux conflits internes. Même si les deux pays essaient à tout prix d'éviter tout conflit en ce moment où ils sont confrontés à des défis liés à leurs transitions respectives et à la pandémie de COVID-19, on peut espérer que leur rapprochement et le renforcement de leurs relations les encourageront par la suite à traiter les questions en suspens dans le cadre des accords de coopération, notamment la situation à Abyei. À cet égard, l'annonce faite le 23 janvier par le Président Salva Kiir et le général Hemedti concernant la mise en place d'un mécanisme conjoint de protection des civils, le déploiement d'une force de désengagement dans la région et la création d'un comité chargé d'enquêter sur l'incident de Kolom sont autant de mesures positives. Nous espérons que ces questions figureront à l'ordre du jour de la prochaine session du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité à Khartoum, qui a été reportée à une date non précisée en raison des préoccupations concernant la COVID-19 et du décès inopiné du Ministre soudanais de la défense à Djouba.

En ce qui concerne les deux zones, la visite du Premier Ministre Hamdok dans la région, le 9 janvier, et sa volonté déclarée de discuter de toutes les questions ont fait naître l'espoir que le conflit pourrait bientôt prendre fin. Cependant, les querelles entre les deux factions du MPLS-N doivent cesser et il faut avancer sur la voie des négociations avec le MPLS-N-faction Abdelaziz Hélou.

Lors de ma rencontre avec le Président Kiir le 17 janvier, je l'ai félicité pour sa médiation dans le cadre du processus de paix soudanais, qui commence à donner des résultats concrets, et j'ai souligné l'importance de poursuivre le dialogue avec les autorités soudanaises sur diverses questions bilatérales. Le Président a marqué son accord et m'a assuré qu'une fois que la paix sera rétablie dans les deux pays, ils seraient mieux à même de discuter des questions en suspens en vue d'établir des relations mutuellement avantageuses. Le Ministre des affaires étrangères a également indiqué que pour le moment, les deux pays allaient donner la priorité à la réconciliation à Abyei. En conséquence, lors des réunions tenues avec les communautés misseriya et ngok dinka à Abyei les 12 et 13 février en compagnie du Secrétaire général adjoint Lacroix, j'ai souligné l'importance de la réconciliation et de la coexistence pacifique.

Mon Bureau poursuivra son dialogue avec les autorités des deux pays, ainsi qu'avec les principaux acteurs régionaux, notamment l'Union africaine et l'IGAD, en tant que de besoin, afin de les encourager non seulement à instaurer la paix et la stabilité sur leurs territoires, mais aussi à faire avancer la mise en œuvre de tous les accords de coopération contraignants.

Annexe III

Déclaration de Mme Karen Van Vlierberge, Représentante permanente adjointe de la Belgique auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie les intervenants de leurs exposés.

Comme toujours, on ne peut pas parler d'Abyei sans parler de l'évolution de la situation au Soudan et au Soudan du Sud. Les transitions en cours dans les deux pays peuvent avoir une incidence positive sur les efforts visant à régler la question d'Abyei. Nous nous félicitons des mesures constructives prises au cours des derniers mois.

Nous sommes également conscients que ces transitions, ainsi que la gestion des répercussions sur le plan humain et économique de la crise causée par la maladie à coronavirus, requièrent toute l'attention des deux gouvernements. Toutefois, nous les exhortons à continuer de s'occuper de cette question en vue de parvenir à un règlement définitif sur le statut d'Abyei. L'engagement total et sans faille des deux Gouvernements est indispensable pour parvenir à une paix durable dans la région. Il s'agit notamment de créer les conditions permettant à la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) de s'acquitter de son mandat.

Nous prenons note du fait que les conditions de sécurité restent instables, avec quelques explosions tragiques de violence. Nous appelons les parties à traduire en justice les auteurs de ces actes.

Nous convenons avec le Secrétaire général que la FISNUA continue de jouer un rôle essentiel pour enrayer les actes de violence et la hausse de la criminalité et pour protéger les civils, notamment en atténuant les tensions intercommunautaires. Nous saluons également les efforts déployés par la FISNUA pour promouvoir la paix, le dialogue et le règlement des conflits, notamment en apportant son appui au Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine.

La FISNUA ne peut pas se substituer indéfiniment aux services administratifs et publics auxquels la population d'Abyei a normalement droit. C'est pour cette raison qu'il faut trouver une solution par le dialogue politique. Nous appelons toutes les parties à poursuivre le dialogue à cette fin et à tirer parti de l'élan imprimé par la transition. Il est difficile d'envisager un retrait responsable de la mission tant que la question du statut de l'Abyei ne sera pas réglée définitivement.

Enfin, les résolutions qui ont été adoptées par le Conseil de sécurité doivent être mises en œuvre, notamment en nommant un chef civil adjoint de la FISNUA et en augmentant les effectifs de la composante de police de la mission. Nous attendons avec impatience davantage de progrès à cet égard.

Annexe IV

Déclaration de M. Yao Shaojun, Représentant permanent adjoint par intérim de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie le Secrétaire général adjoint, M. Lacroix, et l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Onanga-Anyanga, de leurs exposés détaillés. Je souhaite également la bienvenue aux Représentants permanents du Soudan et de l'Éthiopie à la réunion d'aujourd'hui.

À l'heure actuelle, la situation dans la zone d'Abyei est toujours calme et stable dans l'ensemble. La situation politique au Soudan et au Soudan du Sud a connu une évolution positive. Les deux parties ont renforcé leurs échanges et leur coopération en ce qui concerne Abyei et ont coopéré activement avec la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA). Ces évolutions positives sont le fruit d'efforts considérables, notamment dans le contexte de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Le Secrétaire général indique dans son rapport que la zone d'Abyei est toujours confrontée à de nombreux défis et que les conditions de sécurité restent instables (S/2020/308). Une solution efficace revêt la plus haute importance pour la stabilité du Soudan, du Soudan du Sud et de l'ensemble de la région.

Le Conseil de sécurité doit continuer à respecter pleinement le rôle de premier plan du Soudan et du Soudan du Sud dans le règlement de la question de la zone d'Abyei, à écouter attentivement les points de vue des deux parties et à appuyer les efforts des organisations régionales et sous-régionales, telles que l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement. Nous espérons que les Gouvernements du Soudan et du Soudan du Sud continueront à rechercher une solution politique à cette question, notamment en mettant en place des institutions administratives, judiciaires et de sécurité publique. La communauté internationale doit fournir une assistance aux deux parties, en particulier en ce qui concerne la lutte contre la COVID-19.

Nous continuons d'appuyer la FISNUA dans la mise en œuvre de son mandat. La mission a un rôle important à jouer dans le maintien de la stabilité de la zone d'Abyei. La Chine salue les efforts déployés par l'Éthiopie en tant que l'un des principaux pays fournisseurs de contingents, prend note des recommandations du Secrétaire général et appuie la prorogation du mandat de la FISNUA. À cet égard, nous devons porter la plus grande attention aux vues des Gouvernements du Soudan et du Soudan du Sud, de l'Union africaine et des pays fournisseurs de contingents. Dans le même temps, nous saluons les efforts déployés par le Secrétariat pour faire face à la pandémie de COVID-19 et nous l'encourageons à renforcer la sûreté et la sécurité du personnel de maintien de la paix au sein de la FISNUA.

La Chine se tient prête à collaborer avec les pays africains et la communauté internationale pour contribuer à régler la question d'Abyei et pour promouvoir la paix, la stabilité et le développement dans cette région.

Annexe V

Déclaration de M. José Singer Weisinger, Envoyé spécial de la République dominicaine auprès du Conseil de sécurité

Nous remercions le Secrétaire général adjoint Lacroix et l'Envoyé spécial Onanga-Anyanga de leurs exposés.

La période considérée a été marquée par des avancées réalisées grâce aux transitions pacifiques qui ont eu lieu dans les deux pays. Néanmoins, les récentes attaques violentes qui se sont produites à Abyei, qui ont fait des morts et durant lesquelles des enlèvements ont été commis et des villages incendiés, en plus d'autres victimes, sont profondément préoccupantes. En raison de l'insécurité, les organismes humanitaires ne parviennent pas à exécuter leurs projets d'aide dans certains territoires. La situation très fragile est exacerbée par les attaques armées récurrentes, les effets des changements climatiques, et maintenant la menace de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), qui exige que des efforts concertés soient menés afin de maîtriser sa propagation.

Depuis le début du conflit, le Soudan et le Soudan du Sud n'accordent qu'une attention limitée à leurs responsabilités à l'égard d'Abyei car ils sont confrontés à d'autres problèmes pressants. Il faut faire plus pour favoriser la consolidation de la paix et de la sécurité en promouvant un processus politique viable qui mène à la pleine mise en œuvre de l'Accord du 20 juin 2011. En conséquence, il est également crucial de doter la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) d'un mandat approprié ainsi que de capacités et ressources suffisantes. La désignation d'un chef de mission adjoint civil ainsi que d'autres membres clefs du personnel civil et de police, et l'ouverture de la piste d'atterrissage d'Athony, seraient d'une grande aide à cette fin.

Nous saluons les progrès accomplis en ce qui concerne le déploiement d'équipes mixtes d'observateurs militaires dans la zone d'Abyei et l'application des critères énoncés dans le cadre du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière.

La population d'Abyei attend que l'on réponde à ses besoins prioritaires, notamment en matière de soins de santé, de nutrition, d'alimentation et d'accès à l'eau potable, et que ses droits fondamentaux soient protégés. Nous sommes préoccupés par les cas de violence sexuelle et fondée sur le genre impliquant des mineurs qui sont signalés et par le fait que les femmes dans la zone d'Abyei ne sont pas suffisamment représentées dans les processus de prise de décisions. À cet égard, nous nous félicitons qu'une femme a de nouveau été désignée parmi les représentants des comités mixtes pour la paix entre les communautés ngok dinka, ainsi que de l'élaboration en cours d'un plan d'action visant à promouvoir une mise en œuvre cohérente du programme pour les femmes et la paix et la sécurité.

Enfin, nous souhaitons mettre l'accent sur l'initiative prise de convoquer une conférence des chefs traditionnels le 9 avril, ainsi que sur l'ampleur et l'exhaustivité de la promotion de la protection des droits de la personne, en particulier ceux des femmes et des enfants. Pour parvenir à une paix durable, le Soudan et le Soudan du Sud doivent prendre des mesures concrètes afin d'honorer leurs engagements, et le Conseil doit recentrer son attention sur cette question. Les délibérations à venir sur le mandat de la FISNUA nous offriront une occasion parfaite à cette fin.

Annexe VI

Déclaration de M. Gert Auväärt, Représentant permanent adjoint de l'Estonie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je tiens également à remercier les intervenants.

L'Estonie accueille avec satisfaction les évolutions positives enregistrées au cours des six derniers mois. Je tiens également à exprimer notre reconnaissance à la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) et à l'Éthiopie pour leurs contributions.

Nous reconnaissons que la transition au Soudan et au Soudan du Sud, ainsi que l'impact de la crise provoquée par la maladie à coronavirus (COVID-19), requièrent toute l'attention des deux Gouvernements. Cependant, nous appelons les parties à profiter de l'amélioration de leurs relations pour œuvrer activement à des progrès concernant la question d'Abyei. Plus important encore, on ne soulignera jamais assez que rien ne peut remplacer un processus politique véritable entre les parties. Plus ce processus est retardé, plus la situation semble s'aggraver sur le terrain. La détérioration des conditions de sécurité en est un triste rappel, de même que l'aggravation de la situation humanitaire. En outre, la pandémie de COVID-19 ne fait qu'amplifier cette menace. En conséquence, nous appelons le Soudan et le Soudan du Sud à relancer un processus politique viable, qui débouche sur l'application de l'Accord du 20 juin 2011. La désignation d'un chef de mission adjoint civil pourrait y contribuer considérablement. Par ailleurs, nous encourageons les acteurs régionaux à collaborer activement avec les parties sur la question d'Abyei.

Dans l'intervalle, il revient au Conseil de sécurité de lutter résolument contre les tendances négatives en matière de sécurité. À cet égard, l'Estonie a trois recommandations.

Premièrement, étant donné la criminalité et la violence intercommunautaire croissantes, il est crucial d'accélérer le déploiement du reste des effectifs autorisés de la FISNUA, en particulier ceux de la composante Police. Il est certes vrai que la pandémie de COVID-19 provoque des retards, mais nous demandons que les visas nécessaires soient délivrés pour que l'ensemble des membres du personnel de la FISNUA puissent être déployés au plus vite.

Deuxièmement, nous devons établir les responsabilités de manière aussi stricte que possible afin de traduire en justice les auteurs d'actes de violence. Dans ce contexte, nous appelons les autorités à lancer des enquêtes conjointes sur les incidents meurtriers qui se sont produits à Kolom en janvier. Non seulement l'application du principe de responsabilité dissuadera les personnes de causer des incidents futurs, mais elle contribuera également à établir une confiance absolument nécessaire entre les communautés.

Troisièmement, nous devons déployer des experts en matière de droits de l'homme au sein de la FISNUA. Cela permettra de renforcer la capacité des autorités locales à lutter contre les violations des droits de l'homme et à prévenir ainsi de nouvelles violences.

L'Estonie appuie la recommandation du Secrétaire général tendant à ce que le mandat de la FISNUA soit prolongé de six mois. Toutefois, les parties doivent manifester leur volonté de progresser vers le règlement de la question d'Abyei.

Enfin, nous accueillons avec satisfaction les récents signes encourageants annonciateurs de progrès. Néanmoins, nous appelons également les parties à tirer d'urgence parti de cette dynamique positive, en particulier en instaurant un processus politique véritable en vue du règlement final de la question d'Abyei. De nouveaux retards ne feraient que prolonger le calvaire de la population d'Abyei.

Annexe VII

Déclaration de Mme Anne Gueguen, Représentante permanente adjointe de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je tiens à remercier le Secrétaire général adjoint Lacroix et l'Envoyé spécial Onanga-Anyanga pour leurs exposés très éclairants.

Je serai brève et limiterai mes remarques à trois points.

Premièrement, la France condamne dans les termes les plus fermes l'augmentation des violences intercommunautaires et les récents affrontements violents à Kolom. Je voudrais souligner nos vives préoccupations concernant les allégations de violence sexuelle à l'encontre des femmes et enfants et les déplacements internes dans ce contexte. Nous appelons les Gouvernements du Soudan et du Soudan du Sud à coordonner une enquête, comme annoncé, et nous rappelons que les responsables doivent être traduits en justice. Ces terribles événements confirment que la situation à Abyei est encore fragile et que le déploiement de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) est toujours nécessaire.

Cependant, et c'est mon deuxième point, seul un véritable processus politique pour traiter la question d'Abyei et de la démarcation de la frontière peut réellement stabiliser la sécurité à Abyei. La France appelle les Gouvernements du Soudan et du Soudan du Sud à saisir l'opportunité de l'amélioration de leurs relations bilatérales pour se pencher sur la question d'Abyei et à engager un dialogue sérieux pour parvenir à une solution politique, conformément à l'Accord du 20 juin 2011. Nous nous félicitons des progrès réalisés dans les processus de paix dans les deux pays, tels que rapportés par l'Envoyé spécial Onanga-Anyanga. Nous encourageons tous les groupes armés du Darfour à se joindre aux négociations.

La France encourage également l'Union africaine, le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine et l'Envoyé spécial des Nations unies pour la Corne de l'Afrique à intensifier leur rôle de médiation en vue de parvenir à une solution politique entre le Soudan et le Soudan du Sud, conformément à l'Accord de 2011. Nous devons tous faire de notre mieux pour éviter que la situation à Abyei ne devienne un nouveau conflit gelé et la FISNUA une mission sans fin. Comme le Secrétaire général l'a écrit dans son dernier rapport (S/2020/308), la communauté internationale ne peut ni l'accepter ni se le permettre.

Ma dernière remarque concerne la reconfiguration de la FISNUA, telle que décidée par le Conseil. Nous regrettons profondément que les trois unités de police constituées soient toujours en attente de déploiement. Nous demandons aux deux Gouvernements de soutenir pleinement la FISNUA dans le déploiement de son personnel, notamment en lui délivrant les visas demandés. Les trois unités de police constituées doivent être déployées le plus rapidement possible. C'est la seule façon de faire face au niveau élevé de criminalité à Abyei, et d'adapter la Force aux défis actuels. Dans le même temps, les deux parties devraient s'engager à mettre en place le service de police d'Abyei, conformément à l'Accord de 2011.

Enfin, la France appelle l'ONU et toutes les parties prenantes à faire de leur mieux pour déployer le chef civil adjoint de la mission et l'équipe civile. La FISNUA doit pouvoir soutenir le processus de paix, y compris au niveau communal, et travailler avec l'Union africaine et les acteurs concernés à Djouba et Khartoum.

Annexe VIII

Déclaration de M. Jürgen Schulz, Représentant permanent adjoint de l’Allemagne auprès de l’Organisation des Nations Unies

La Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) est indispensable pour stabiliser la région d’Abyei tant qu’il n’y aura pas de règlement politique durable et donc pas de structure de gouvernance capable de régler les nombreuses difficultés auxquelles se heurte la population en raison du manque de développement socioéconomique, des besoins humanitaires et de la hausse de la criminalité et des violences intercommunautaires.

La mission doit être suffisamment équipée pour faire face à ces défis. Dans ce contexte, qu’il me soit permis de remercier l’Éthiopie d’avoir fourni des soldats de la paix de grande qualité.

En ce qui concerne le prochain renouvellement du mandat de la FISNUA, nous sommes d’accord avec la recommandation du Secrétaire général de prolonger le mandat de six mois. Toutefois, comme nous l’avons dit et répété ici, la mission doit être calibrée pour répondre efficacement aux évolutions sur le terrain. Elle doit être en mesure de faire face à l’augmentation des activités criminelles, de soutenir le processus de paix, les efforts de médiation et le dialogue au niveau des communautés, et d’appuyer davantage la Commission de l’Union africaine et le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l’Union africaine, de même que les deux parties en présence.

Nous soulignons combien il est urgent de renforcer la composante police pour pouvoir endiguer la hausse de la criminalité et la détérioration des conditions de sécurité. Nous constatons avec beaucoup d’inquiétude et une certaine déception que les modifications apportées au mandat par le Conseil de sécurité n’ont pas été mises en œuvre. Sur une note positive, la composante police est constituée à près de 30 % de femmes. Il conviendra de maintenir ce pourcentage lorsque les effectifs supplémentaires de cette composante auront enfin été déployés.

Nous demandons instamment au Soudan de délivrer des visas sans plus tarder, en particulier pour permettre l’accroissement des effectifs de police de la FISNUA prévu par le mandat, dès que les restrictions actuelles imposées dans le contexte de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) permettront leur déploiement.

Nous constatons également qu’il demeure nécessaire de renforcer la composante civile de la mission afin de soutenir les efforts des communautés d’Abyei pour se réconcilier et instaurer durablement des relations pacifiques. Un soutien particulier est nécessaire pour les initiatives en faveur de la participation pleine et effective des femmes à tous les stades du processus de paix.

Le mandat doit garantir une surveillance continue et efficace des droits de l’homme, y compris les cas de violence sexuelle et fondée sur le genre et les violations des droits de la personne et atteintes à ces droits, notamment contre les femmes et les enfants. Nous nous félicitons donc de la recommandation du Secrétaire général de doter la FISNUA de compétences supplémentaires en matière de droits de l’homme.

En ce qui concerne le processus politique, Abyei a besoin d’une solution politique et les deux parties – les Gouvernements du Soudan et du Soudan du Sud – sont aux commandes. Une paix durable dans les deux pays, qui sont si étroitement liés l’un à l’autre, n’est pas possible sans une solution constructive sur la question d’Abyei. Or, à ce jour, il y a eu peu de progrès de la part des parties en ce qui concerne la démarcation des frontières et le processus devant mener au statut définitif d’Abyei.

Nous saluons les efforts déployés par l'équipe dirigeante de la FISNUA pour organiser des conférences de paix dans la région d'Abyei afin de rapprocher les chefs traditionnels tant des Ngok Dinka que des Misseriya, et nous exhortons les parties à appuyer ces efforts.

Nous demandons en outre aux parties de mener une enquête conjointe sur les attaques des 19 et 22 janvier, qui ont fait 36 morts parmi les civils, et de traduire conjointement les auteurs de ces attaques en justice. Une telle démarche montrerait que les deux parties s'approprient leurs obligations de manière responsable.

La question d'Abyei ne peut être réglée par la communauté internationale, seuls les Gouvernements soudanais et sud-soudanais peuvent le faire. Nous offrons notre appui, mais les acteurs locaux ne doivent pas croire qu'ils pourront éternellement se cacher derrière la communauté internationale.

Nous encourageons les acteurs régionaux à mobiliser activement les parties sur la question d'Abyei. Nous souhaiterions que les rapports du Secrétaire général contiennent des informations plus détaillées sur les efforts du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine et de l'Envoyé spécial.

Des progrès tangibles s'imposent et un calendrier précis doit être défini. Nous appelons les parties à organiser des réunions régulières du Comité mixte de contrôle d'Abyei et du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité, et à mener les contacts sur la question d'Abyei au niveau ministériel.

En guise de conclusion, et pour reprendre l'appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu mondial, il est primordial de régler les désaccords afin que tous les efforts se concentrent sur la lutte contre la propagation de la COVID-19.

Annexe IX

Déclaration de M. Muhsin Syihab, Représentant permanent adjoint de la République d'Indonésie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Nous remercions le Secrétaire général adjoint Lacroix et l'Envoyé spécial Onanga-Anyanga pour leurs importants exposés.

L'Indonésie salue les contacts positifs entre le Soudan et le Soudan du Sud, qui sont tous deux engagés dans une transition politique, et espère que ces échanges se poursuivront en ce qui concerne Abyei. Néanmoins la fragilité des conditions de sécurité à Abyei reste préoccupante. Si les problèmes de sécurité ne sont pas maîtrisés, ils risquent d'exacerber les défis socioéconomiques et humanitaires existants.

Cette situation est particulièrement dangereuse dans le contexte de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) qui menace. Nous espérons que les deux Gouvernements sauront profiter de la gravité de la situation actuelle pour intensifier leurs efforts de paix et consacrer toute leur énergie à faire en sorte que les effets de la pandémie sur la population d'Abyei et sur toutes les personnes dont ils ont la charge soient réduits au minimum. Cela étant dit, je voudrais souligner trois points essentiels.

Le premier est le renforcement des capacités de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA). La présence de la FISNUA reste indispensable pour maintenir la stabilité à Abyei. Il est donc de la plus haute priorité de renforcer la capacité de la mission de s'acquitter pleinement de son mandat. La reconfiguration de la FISNUA doit avoir pour but de permettre à la mission de répondre efficacement aux défis sur le terrain, grâce à un appui approprié en termes de personnel et de capacités. Il est particulièrement important de veiller à ce que la mission soit mieux préparée à la pandémie de COVID-19.

L'Indonésie appuie la recommandation du Secrétaire général de proroger le mandat de la FISNUA pour une nouvelle période de six mois, et se réjouit à la perspective de travailler avec les autres membres du Conseil sur le renouvellement du mandat.

Deuxièmement, en ce qui concerne la coopération entre le Soudan et le Soudan du Sud, les deux pays doivent profiter de la dynamique positive dans leurs relations bilatérales pour faire avancer les négociations sur Abyei. Nous nous joignons à l'appel du Secrétaire général les invitant à résoudre rapidement les questions en suspens, y compris en ce qui concerne la mise en œuvre de leur accord du 20 juin 2011. Le règlement pacifique de la question d'Abyei est un véritable test pour le Soudan et le Soudan du Sud, tous deux engagés dans une transition politique. Il requiert également que les pays de la région, l'Union africaine et l'ONU s'engagent davantage et plus concrètement.

Troisièmement, il est essentiel de promouvoir un dialogue intercommunautaire. L'Indonésie note avec inquiétude les récents affrontements à Abyei, et plus particulièrement à Kolom. Nous demandons une enquête conjointe immédiate suivie de mesures de correction pour aider les deux communautés à se réconcilier.

Le rôle de la FISNUA dans le renforcement du dialogue intercommunautaire à Abyei par l'entremise du comité mixte pour la paix entre les communautés est louable. La conférence des chefs traditionnels du mois dernier a également été une initiative positive. Un plus grand nombre d'engagements de ce type, accompagnés par un renforcement de l'état de droit, sont essentiels pour la consolidation de la paix.

C'est pourquoi le travail de la FISNUA sur le renforcement des capacités des comités de protection de la population locale et son soutien aux mécanismes de

justice traditionnelle doivent se poursuivre. Le déploiement du reste des effectifs supplémentaires de la police des Nations Unies et des unités de la police constituées qui avaient été autorisés est également d'une importance capitale.

Enfin, l'Indonésie soutient sans réserve les efforts que déploient le Soudan et le Soudan du Sud pour parvenir à une solution pacifique à Abyei dans le cadre de leur cheminement vers la paix.

Annexe X

Déclaration de M. Niandou Aougi, Représentant permanent adjoint du Niger auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie le Secrétaire général pour son rapport détaillé sur la situation à Abyei (S/2020/308).

Dans son rapport, daté du 16 avril 2020, le Secrétaire général attire l'attention sur la nécessité pour le Soudan et le Soudan du Sud de créer une dynamique positive dans leurs relations bilatérales afin de progresser vers le règlement du conflit frontalier qui les oppose au sujet de la zone d'Abyei. À cet égard, le Niger se félicite des progrès politiques réalisés dans les deux pays, notamment le processus de consolidation de la paix en cours au Soudan et la formation d'un gouvernement provisoire d'union nationale au Soudan du Sud. Ces faits nouveaux sont propices à la paix à Abyei.

Il convient de féliciter la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA), d'une part pour les efforts déployés en vue de prévenir les conflits intercommunautaires, notamment par la mise en œuvre de projets à impact rapide pour soutenir la population locale, et d'autre part pour les efforts qu'elle a aimablement déployés pour organiser plusieurs cycles de conférences de paix dans la région d'Abyei – conférences qui ont réuni les chefs traditionnels des Ngok Dinka et des Misseriya.

Mon pays condamne avec force les événements tragiques qui se sont produits dans la région de Kolom les 19 et 22 janvier et appelle les parties à enquêter conjointement sur ces événements et à prendre des mesures pour en traduire les auteurs en justice. Cela favoriserait un rapprochement entre les deux communautés en guerre.

Nous appelons les parties à poursuivre le processus de démarcation des frontières, en se concentrant sur les consultations politiques bilatérales menant à la mise en place d'une administration politique. Nous les invitons également à envisager des réunions avec l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement afin de faciliter et de rendre efficace le processus de démarcation des frontières dans le cadre du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière. En outre, nous soutenons la nomination d'un chef civil pour la FISNUA et appelons les partenaires d'Abyei à opter pour une solution de compromis dans le processus de démarcation des frontières.

Enfin, mon pays soutient la prolongation du mandat de la FISNUA pour une durée de six mois et félicite la mission pour les mesures préventives mises en œuvre dans la lutte contre la maladie coronavirus (COVID-19). Compte tenu de cette culture de la performance, le Niger est heureux de constater que la mission a nommé un coordinateur COVID-19, assisté d'un groupe de travail, non seulement pour protéger le personnel mais aussi et surtout pour assurer la poursuite sans relâche de ses activités pour le plus grand bien de la population d'Abyei.

Annexe XI

Déclaration de M. Dmitry Polyanskiy, Premier Représentant permanent adjoint de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Qu'il me soit permis de remercier les intervenants – le Secrétaire général adjoint Jean-Pierre Lacroix et l'Envoyé spécial Parfait Onanga-Anyanga – pour leurs exposés.

Malgré la précarité des conditions de sécurité dans la zone d'Abyei, les efforts de maintien de la paix ont contribué à la rendre plus stable. Nous saluons les activités menées par la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) pour maintenir de bonnes relations avec les communautés locales. Les mesures prises par les Casques bleus pour prévenir les conflits intercommunautaires et assurer la coopération en matière de répression et d'activités économiques dans la zone du marché commun d'Amiet sont également louables. La réunion le 19 février du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité et la conférence des chefs traditionnels du 16 mars ont contribué à promouvoir un dialogue indispensable entre toutes les parties.

Le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière est un élément intégral du système de prévention des incidents entre les parties. Le soutien de la FISNUA au Mécanisme contribue de manière significative à la stabilisation de la zone d'Abyei.

Nous voudrions souligner le professionnalisme et le courage dont font preuve les soldats de la paix éthiopiens, qui servent dans l'une des opérations de maintien de la paix les plus difficiles et les plus complexes au monde sur le plan logistique.

Les efforts conjoints de toutes les parties sont nécessaires afin de promouvoir avec succès un règlement durable entre le Soudan et le Soudan du Sud. Il existe une base juridique internationale pour ce faire, qui se présente sous la forme des résolutions existantes du Conseil de sécurité et de l'Union africaine, ainsi que de l'ensemble des accords bilatéraux conclus entre les deux pays à Addis-Abeba en septembre 2012. À cet égard, nous espérons que le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine poursuivra son précieux travail avec les parties soudanaise et sud-soudanaise.

Nous constatons une normalisation constante des relations entre le Soudan et le Soudan du Sud. La participation de Khartoum, œuvrant aux côtés de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, à la mise en œuvre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud a contribué de manière significative au processus de règlement dans ce pays. Nous soulignons également les efforts de médiation consentis par le Président Salva Kiir Mayardit pour promouvoir les négociations entre les autorités soudanaises et les groupes armés. L'élan positif accumulé dans les relations bilatérales devrait servir à r résoudre la question d'Abyei.

Nous comprenons que dans les conditions actuelles, il existe des facteurs objectifs qui empêchent Khartoum et Djouba d'accélérer le règlement final du statut d'Abyei. Dans ces circonstances, le maintien de la présence de la FISNUA reste très important. À cet égard, nous soutenons la proposition du Secrétaire général de prolonger de six mois le mandat de la FISNUA, y compris son soutien au Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière.

Annexe XII

Déclaration de Mme Halimah DeShong, Représentante permanente adjointe de Saint-Vincent-et-les Grenadines auprès de l'Organisation des Nations Unies

Ma délégation remercie le Secrétaire général adjoint Lacroix et l'Envoyé spécial Onanga-Anyanga pour leurs exposés sur la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA).

Saint-Vincent-et-les Grenadines se félicite des faits nouveaux politiques positifs survenus au Soudan et au Soudan du Sud. Nous gardons l'espoir que cette dynamique se traduira par une coopération accrue et un engagement renouvelé entre les deux pays pour trouver une solution politique juste au statut final d'Abyei.

Nous notons les progrès et les défis soulignés dans le récent rapport du Secrétaire général (S/2020/308). Nous notons en particulier la précarité des conditions de sécurité dans la zone d'Abyei, notamment les violences intercommunautaires en cours – comme en témoignent les attaques de Nainai-Kolom les 19 et 22 janvier. Nous condamnons ces attaques et déplorons les tensions accrues entre les communautés ngok dinka et misseriya. Nous saluons les efforts faits par la FISNUA pour enquêter sur ces violents incidents et encourageons les autorités à poursuivre l'enquête conjointe comme convenu lors de la réunion du 19 février du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité à Djouba.

De même, nous exhortons les communautés d'Abyei à faire preuve de la plus grande retenue et appelons les Gouvernements soudanais et sud-soudanais à coopérer pleinement avec la FISNUA. Les efforts inlassables que la mission déploie pour assurer la paix et la stabilité dans la région et notamment pour faire en sorte qu'Abyei reste une zone exempte d'armes sont dignes d'éloges. Nous la félicitons des contacts réguliers et constructifs qu'elle entretient avec les chefs administratifs et traditionnels, ainsi qu'avec le comité mixte pour la paix entre les communautés. Nous saluons également les progrès réalisés dans le cadre du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité et exhortons le Comité mixte de contrôle d'Abyei à organiser des réunions régulières.

Les difficultés à Abyei ne seront pas résolues si les principaux facteurs des conflits intercommunautaires ne sont pas traités avec fermeté. C'est pourquoi nous exhortons les parties à remplir les obligations qui leur incombent en vertu de l'Accord entre le Gouvernement de la République du Soudan et le Mouvement populaire de libération du Soudan concernant les arrangements provisoires pour l'administration et la sécurité de la zone d'Abyei, signé en 2011, et de l'Accord de coopération entre la République du Soudan et la République du Soudan du Sud, conclu en 2012.

Nous restons préoccupés par la situation humanitaire catastrophique à Abyei, qui risque d'être exacerbée par la pandémie de maladie à coronavirus. De même, les terribles conditions environnementales, qui prévalent dans la région et qui sont aggravées par les effets néfastes des changements climatiques, continuent d'altérer le paysage sécuritaire, économique et social. Face à ces immenses défis, nous soulignons la nécessité d'un accès humanitaire sans entrave à ceux qui ont besoin d'une aide d'urgence.

Ma délégation encourage l'inclusion des femmes dans le processus de décision à Abyei. Nous saluons le travail effectué par la FISNUA à l'appui du programme pour les femmes et la paix et la sécurité. Nous prenons note également des progrès marginaux enregistrés par le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière ainsi que des avancées réalisées par rapport aux critères fixés par la résolution 2497 (2019). Nous appelons toutes les parties à respecter les dispositions

énoncées dans les documents finals issus des sessions ordinaires du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité, qui se sont tenues à Djouba le 13 octobre 2019 et le 19 février 2020.

La FISNUA reste une force de sécurité intérimaire : il est donc essentiel de régler la question du statut d'Abyei. Saint-Vincent-et-les Grenadines est solidaire du peuple d'Abyei et réaffirme son engagement envers la FISNUA. Nous remercions également l'Éthiopie de la contribution inestimable qu'elle apporte par le biais de ses soldats de la paix et réaffirmons notre appui au rôle de médiation essentiel joué par l'Union africaine.

Annexe XIII

Déclaration de M. Jerry Matjila, Représentant permanent de l’Afrique du Sud auprès de l’Organisation des Nations Unies

Je tiens à vous dire la gratitude de ma délégation, Monsieur le Président, pour avoir organisé la présente réunion. Je remercie également le Secrétaire général adjoint Jean-Pierre Lacroix et l’Envoyé spécial Parfait Onanga-Anyanga de leurs exposés éclairants d’aujourd’hui. J’aimerais formuler les observations clefs suivantes sur l’évolution de la situation politique ainsi que sur le statut de la Force de sécurité intérimaire des Nations Unies pour Abyei (FISNUA).

L’Afrique du Sud se félicite de l’évolution positive de la situation politique tant au Soudan qu’au Soudan du Sud ces derniers temps, et notamment des faits nouveaux mis en évidence dans le rapport du Secrétaire général portant sur la période du 16 octobre 2019 au 15 avril 2020 (S/2020/308). Compte tenu des progrès enregistrés à ce jour au Soudan, nous soulignons la nécessité de maintenir l’unité au sein de la coalition politique au pouvoir dans ce pays.

Nous continuons d’exhorter les deux pays à profiter de leur rapprochement renouvelé pour régler les questions en suspens concernant Abyei. Les tensions signalées au début de l’année mettent en évidence l’instabilité de la région, qui risque de démanteler les progrès réalisés pour stabiliser la zone.

L’Afrique du Sud encourage le Soudan et le Soudan du Sud à poursuivre leur dialogue politique direct afin d’appliquer leurs accords sur les questions frontalières et d’atteindre les objectifs fixés par le Conseil de sécurité.

En ce qui concerne la FISNUA, l’Afrique du Sud apprécie à sa juste valeur et sait combien est important le rôle stabilisateur que la FISNUA et le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière continuent de jouer le long de la frontière entre le Soudan et le Soudan du Sud. L’Afrique du Sud se félicite des progrès réalisés par le Mécanisme conjoint par rapport aux critères fixés par la résolution 2497 (2019).

En outre, l’Afrique du Sud salue et appuie la poursuite des travaux du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité et du Comité mixte de contrôle d’Abyei. Nous prenons note de ce qu’a dit le Secrétaire général à propos de la pandémie de maladie à coronavirus et de la possibilité qu’il faille prévoir de nouvelles modalités de coopération dans un avenir proche.

Ma délégation juge encourageantes les réunions facilitées par la FISNUA entre les Ngok Dinka et les Misseriya le 16 mars et le 9 avril pour discuter de la fin des tensions intercommunautaires. Nous nous félicitons de leur engagement renouvelé en faveur de la paix et de la sécurité à Abyei. Nous espérons que la poursuite des interactions entre les deux parties permettra d’aboutir à un accord sur le règlement des questions en suspens.

Enfin, l’Afrique du Sud salue les progrès réalisés par la FISNUA dans la promotion du programme pour les femmes et la paix et la sécurité dans la région d’Abyei en favorisant la participation des femmes à tous les niveaux de prise de décision, y compris dans les processus de prévention et de règlement des conflits. Nous remercions également l’Éthiopie des efforts qu’elle continue de déployer pour contribuer à l’apaisement des tensions sécuritaires à Abyei.

Annexe XIV

Déclaration de M. Tarek Ladeb, Représentant permanent adjoint de la Tunisie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie de leurs exposés M. Jean-Pierre Lacroix, Secrétaire général adjoint aux opérations de paix, et M. Parfait Onanga-Anyanga, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique. Nous nous félicitons de la participation des représentants du Soudan et de l'Éthiopie.

Nous saluons le rôle stabilisateur joué par la Force de sécurité intérimaire des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) dans la région et le long de la frontière entre le Soudan et le Soudan du Sud, notamment son appui au Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière. Nous félicitons également l'Éthiopie et ses soldats de la paix de leur contribution et de leur dévouement.

Les transitions politiques en cours au Soudan et au Soudan du Sud ont représenté des évolutions charnières au cours des derniers mois, faisant naître l'espoir d'un changement positif et d'une paix globale. Les Gouvernements soudanais et sud-soudanais sont en contact régulier, comme en attestent les visites réciproques de leurs dirigeants et le soutien mutuel qu'ils apportent à leurs processus de paix respectifs. Il est important, selon nous, que le Soudan et le Soudan du Sud, mais aussi le Conseil de sécurité mettent à profit ces évolutions positives afin que la recherche d'une paix juste et durable dans les deux pays s'étende à la zone d'Abyei.

Nous encourageons les deux gouvernements à promouvoir le rapprochement et la confiance mutuelle, en vue de parvenir à un règlement durable du statut de la zone d'Abyei. Nous les exhortons également à relancer leur coopération, notamment avec le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine, afin de résoudre les questions en suspens, comme prévu par l'Accord de coopération entre la République du Soudan et la République du Soudan du Sud, signé en 2012.

La Tunisie prend acte des progrès globaux enregistrés dans la mise en œuvre du mandat de la FISNUA à Abyei et le long de la frontière, dont il est fait état dans le rapport du Secrétaire général (S/2020/308). Nous saluons en particulier les contacts réguliers qu'entretient la mission avec les responsables à Khartoum et à Djouba, ainsi qu'au niveau local à Abyei.

Cependant, malgré les tendances politiques encourageantes, des défis restent à relever compte tenu de la violence intercommunautaire hélas évitable, de la menace des groupes armés et de la prolifération des armes dans la région d'Abyei.

Nous sommes préoccupés par l'intensification des attaques intercommunautaires, la dernière en date étant celle du village de Mabok, dans le sud d'Abyei, le 13 avril. Nous exprimons notre appui aux efforts déployés par la FISNUA pour faire avancer les processus de paix locaux afin de régler les problèmes de migration saisonnière et de promouvoir la réconciliation intercommunautaire. Nous saluons également l'action que mène la mission pour renforcer la participation des femmes aux comités de paix locaux afin d'améliorer les perspectives d'une paix durable.

La propagation de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a obligé de nombreux pays touchés dans le monde entier à revoir leurs priorités. Nous relayons l'appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu mondial et appelons les parties à faire preuve de retenue dans la zone d'Abyei, afin que le Soudan et le Soudan du Sud puissent s'atteler à accomplir les difficiles tâches liées à l'édification de leurs États.

En ce qui concerne l'avenir de la présence des Nations Unies à Abyei, nous faisons nôtre la recommandation du Secrétaire général dans son rapport, concernant la prorogation du mandat de la FISNUA et de son appui au Mécanisme conjoint

de vérification et de surveillance de la frontière, pour une nouvelle période de six mois, car ils restent indispensables à la stabilisation de la zone d'Abyei et le long de la frontière.

Nous sommes d'avis que le mandat de la FISNUA doit être calibré et contextualisé, afin d'être aligné sur l'évolution des priorités et sur le rythme entretenu par les parties pour étayer les efforts de paix, de sécurité et de développement et lutter efficacement contre la pandémie de COVID-19.

Nous sommes prêts à prendre une part constructive dans les prochaines négociations sur les nouvelles modalités de cette prorogation.

Annexe XV

Déclaration de M. David Clay, Coordonnateur politique à la Mission permanente du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je vous remercie, Monsieur le Président, ainsi que nos deux intervenants ce matin.

En premier lieu, je tiens à faire part de l'appui du Royaume-Uni aux peuples et aux gouvernements soudanais et sud-soudanais, tandis qu'ils s'efforcent de lutter contre la maladie à coronavirus (COVID-19).

Comme le Conseil en a discuté vendredi en ce qui concerne le Soudan, les effets néfastes de la pandémie ne feront qu'ajouter aux défis humanitaires et socioéconomiques déjà importants auxquels les deux pays sont confrontés. Nous saluons les ripostes rapides opposées à la COVID-19 par les Gouvernements soudanais et sud-soudanais, ainsi que leurs efforts pour en atténuer les incidences. À ce jour, le Royaume-Uni a contribué à hauteur d'environ 6 millions de dollars aux efforts déployés par les Nations Unies pour aider le Soudan à se préparer et à répondre à la COVID-19, et fourni plus de 4 millions de dollars à ceux mis en œuvre au Soudan du Sud.

Nous savons que la pandémie de COVID-19 prélève également un lourd tribut sur les missions de maintien de la paix du monde entier, ainsi que sur leurs courageux personnels. À cet égard, nous félicitons une nouvelle fois le Gouvernement éthiopien de continuer à contribuer à la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA). La COVID-19 met en exergue l'importance d'assurer l'évacuation sanitaire rapide du personnel des Nations Unies et le maintien des chaînes d'approvisionnement. C'est particulièrement pertinent pour la FISNUA, compte tenu de son éloignement.

Nous avons conscience que la riposte opposée à la COVID-19 va, comme pour les pays du monde entier, dominer les programmes des Gouvernements de Khartoum et de Djouba pendant un certain temps. Mais nous continuons d'exhorter les deux gouvernements à nez perdre de vue ni leurs processus de paix respectifs, ni l'importance de parvenir à régler définitivement le statut de la zone d'Abyei.

Nous saluons les progrès accomplis au Soudan du Sud s'agissant de mettre en œuvre l'Accord du 20 juin 2011, avec la formation du Gouvernement provisoire d'unité nationale revitalisé, ainsi qu'au Soudan, où le Gouvernement civil continue d'appliquer la Déclaration constitutionnelle.

À Abyei, nous nous félicitons des efforts déployés par la FISNUA dans le cadre de plusieurs activités, notamment en dialoguant avec les Gouvernements soudanais et sud-soudanais, en exécutant des projets à effet rapide, en assurant la médiation de dialogues communautaires, en sensibilisant aux questions de genre et en éliminant les risques explosifs.

Malgré ces efforts, nous restons cependant très préoccupés par la précarité des conditions de sécurité à Abyei. Les violences intercommunautaires accrues et les attaques contre le personnel de la mission sont particulièrement inquiétantes. Les récents épisodes marqués par une exacerbation des tensions, une criminalité accrue et la présence d'éléments armés dans les zones de responsabilité de la FISNUA ont provoqué le déplacement de civils et mis en évidence le déficit d'ordre public persistant à Abyei. Tout cela souligne la nécessité de progresser sur la voie d'un règlement définitif. Il est profondément regrettable que cela ait fait défaut jusqu'ici.

Pour en venir à la mission elle-même, le Royaume-Uni appuie la recommandation du Secrétaire général de proroger le mandat de la FISNUA de six mois supplémentaires. Cette mission conserve un rôle essentiel non seulement pour assurer la stabilité mais aussi pour faciliter les travaux qui mèneront au règlement de la situation à Abyei. Le Conseil insiste depuis longtemps sur la nécessité de renforcer les composantes civile et Police de la mission pour contribuer à cet effort. Nous accueillons favorablement les informations actualisées communiquées par le Secrétaire général adjoint Lacroix concernant le déploiement de personnel de police à la FISNUA et, à l'instar d'autres membres du Conseil, nous espérons constater de nouveaux progrès bientôt. Nous sommes déçus par le retard pris dans la délivrance de visas pour le personnel de police et exhortons le Gouvernement soudanais à accélérer ce processus.

Dans l'intervalle, le Conseil doit veiller à ce que la FISNUA dispose toujours de ressources suffisantes pour mener à bien les activités prévues dans son mandat. Nous nous réjouissons de travailler avec les membres du Conseil pour faire en sorte que la mission reste en mesure de préserver la stabilité à Abyei et pour contribuer à un règlement définitif sur le statut de la zone.

Enfin, en ce qui concerne les deux zones, nous nous félicitons que le Gouvernement soudanais et plusieurs mouvements armés se soient engagés à entamer des pourparlers de paix visant à instaurer une paix globale dans tout le Soudan. C'est le lieu de continuer à inviter toutes les parties à participer immédiatement à ces négociations de manière constructive et sans condition préalable, afin de pouvoir mettre rapidement en œuvre une solution pacifique dans les régions en conflit, y compris les deux zones. Entretemps, nous continuons également à exhorter toutes les parties à respecter le droit international humanitaire et à permettre aux acteurs humanitaires d'acheminer sans entrave une aide à celles et ceux qui en ont le plus besoin.

Annexe XVI

Déclaration de Mme Cherith Norman-Chalet, Représentante permanente adjointe par intérim des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie le Secrétaire général adjoint Lacroix et l'Envoyé spécial Onanga-Anyanga de leurs exposés et de leur visite conjointe à Abyei en février.

Nous saluons les activités de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) durant cette difficile période de pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), et notamment l'appui vital qu'elle apporte aux comités locaux de protection et pour la paix, comme le note le rapport du Secrétaire général du 16 avril (S/2020/308).

Les États-Unis prennent acte du leadership de l'Éthiopie et souhaitent la bienvenue à l'Ambassadeur aujourd'hui, en appui à la FISNUA. Nous prenons note également de certaines mesures positives prises par le Soudan et le Soudan du Sud pour remédier à l'insécurité à Abyei, comme la surveillance conjointe de la sécurité, et nous souhaitons la bienvenue à l'Ambassadeur du Soudan, également parmi nous aujourd'hui.

Néanmoins, malgré ces mesures, les États-Unis se préoccupent des récentes violences à Abyei, comme cela a été souligné. En janvier, des attaques dans la région de Kolom ont entraîné la mort de plus de 30 civils. À la mi-avril, le village de Mabok a fait l'objet d'une attaque armée. Cette violence, dont les premières victimes sont les femmes et les enfants, est inacceptable.

Le plus troublant, cependant, est peut-être qu'elle illustre l'absence de progrès réalisés sur le plan politique par le Soudan et le Soudan du Sud pour régler les questions frontalières en suspens. La population d'Abyei et celles qui vivent le long de la frontière entre le Soudan et le Soudan du Sud méritent mieux. Cette violence doit motiver le Soudan et le Soudan du Sud à passer à l'action. Leurs dirigeants doivent tirer profit de l'amélioration de leurs relations et s'entendre sur la mise en œuvre de dispositions liées à la sécurité et à l'administration d'Abyei.

Le Conseil a, à plusieurs reprises, mandaté une reconfiguration de la FISNUA pour remédier à la dynamique en place sur le plan de la sécurité. Aujourd'hui, nous appelons les parties à lever les obstacles qui empêchent la FISNUA de s'acquitter de son mandat.

Pour ce qui est de l'avenir, les États-Unis encouragent les hauts responsables de l'ONU à redoubler d'efforts en collaboration avec les parties et l'Union africaine en vue de la pleine mise en œuvre du mandat de la FISNUA. En outre, nous les exhortons à faire pression pour que des progrès soient accomplis en vue de l'adoption de dispositions communes en matière de sécurité et d'administration. La participation des femmes à ces discussions revêt la plus haute importance.

Les États-Unis restent engagés en faveur de la paix et de la sécurité à Abyei et dans toute la région, en particulier en ces temps difficiles.

Annexe XVII

Déclaration de M. Dang Dinh Quy, Représentant permanent du Viet Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je voudrais tout d'abord remercier le Secrétaire général adjoint, M. Jean-Pierre Lacroix, et l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Parfait Onanga-Anyanga, de leurs exposés édifiants. Le Viet Nam tient à saluer le travail accompli par la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) et par l'Envoyé spécial et à leur exprimer son appui. Je me félicite également de la participation des Représentants permanents du Soudan et de l'Éthiopie à notre réunion d'aujourd'hui.

Le Viet Nam suit de près la situation au Soudan et au Soudan du Sud et salue les progrès réalisés récemment sur le plan politique et en matière de sécurité dans les deux pays et en ce qui concerne leurs relations. Nous pensons que ces réalisations peuvent inciter les deux parties à intensifier leurs efforts pour régler la question d'Abyei. Nous prenons note avec satisfaction du maintien de la stabilité et de la sécurité dans la zone d'Abyei, selon le dernier rapport sur cette question (S/2020/308). Toutefois, les conditions de sécurité dans la zone d'Abyei restent instables, en raison d'épisodes de tensions accrues entre les communautés, d'une hausse de la criminalité et de la présence d'éléments armés. Nous sommes également préoccupés par la menace que fait peser la maladie à coronavirus (COVID-19) sur la zone d'Abyei, sur le Soudan, sur le Soudan du Sud et sur de nombreux pays de la région ayant signalé des cas confirmés. Je voudrais attirer l'attention sur les cinq points suivants.

Premièrement, nous soulignons l'importance d'un règlement efficace et rapide de la question d'Abyei, qui, à notre avis, revêt une importance capitale pour la paix, la sécurité et la stabilité du Soudan, du Soudan du Sud et de la région. À cet égard, nous appelons le Soudan et le Soudan du Sud à régler cette question dans les meilleurs délais et par des moyens pacifiques, conformément au droit international, à la Charte des Nations Unies et à l'Accord conclu le 20 juin 2011 entre le Gouvernement soudanais et le Mouvement populaire de libération du Soudan concernant les arrangements provisoires pour l'administration et la sécurité de la zone d'Abyei. Dans le même temps, le Conseil de sécurité doit continuer à prendre pleinement en compte les points de vue des deux parties sur cette question.

Le Viet Nam salue les efforts de la FISNUA visant à promouvoir la coopération et le dialogue entre le Soudan et le Soudan du Sud. Nous saluons l'appui ferme que la FISNUA apporte au Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière et nous prenons note des progrès accomplis en ce qui concerne les critères énoncés dans la résolution 2497 (2019). Nous sommes également conscients des défis auxquels se heurte ce processus du fait de la COVID-19 et nous encourageons la FISNUA à continuer de faciliter le dialogue entre les deux pays grâce aux moyens de télécommunication.

Deuxièmement, en attendant une solution définitive à la question d'Abyei, il importe de garantir la sécurité et des moyens de subsistance durables aux habitants de la zone, étant donné les effets de plus en plus graves des changements climatiques et la propagation de la pandémie de COVID-19. La présence de la FISNUA a joué un rôle essentiel pour le maintien de la stabilité à Abyei. Le Vietnam appelle les Gouvernements du Soudan et du Soudan du Sud à continuer d'apporter leur appui à la FISNUA dans l'exécution de son mandat, et en ce qui concerne la nomination d'un chef civil adjoint de la mission et la mise en place du service de police d'Abyei, comme le recommande le Secrétaire général. Il convient également de renforcer la coopération entre les deux Gouvernements et la FISNUA dans la lutte contre la COVID-19.

Troisièmement, nous voudrions attirer l'attention sur le rôle que jouent les organisations régionales et sous-régionales, à savoir l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), à l'appui du règlement de la question d'Abyei. Nous saluons également le rôle que jouent les pays voisins, en particulier l'Éthiopie, grâce à leurs contributions à la FISNUA, qui sont d'une importance capitale. La poursuite de la coopération entre l'ONU et les acteurs régionaux permettra de créer des synergies pour aider le Soudan et le Soudan du Sud à régler les problèmes en suspens.

Quatrièmement, en ce qui concerne le mandat de la mission, le Viet Nam est favorable à sa prorogation, comme le recommande le Secrétaire général dans son rapport. Nous nous faisons une joie de travailler avec les membres du Conseil en vue de la prorogation du mandat de la FISNUA dans les prochaines semaines. Nous pensons qu'il importe également de prendre en considération les points de vue des Gouvernements du Soudan et du Soudan du Sud, de l'Union africaine, de l'IGAD et des pays fournisseurs de contingents en la matière.

Cinquièmement, nous voudrions également saluer le rôle important que jouent les femmes au sein de la FISNUA. Nous estimons qu'il s'agit d'un excellent exemple de la participation des femmes aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Le ratio actuel de femmes par rapport aux hommes au sein de la FISNUA est de 10,9 %, ce qui est bien supérieur à la représentation moyenne dans toutes les missions. Cela donne à la FISNUA une base solide pour renforcer davantage ses activités de promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes sur le terrain, qui sont déjà très louables.

Annexe XVIII

Déclaration de M. Omer Mohamed Ahmed Siddig, Représentant permanent du Soudan auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je voudrais tout d'abord remercier le Secrétaire général adjoint aux opérations de paix, M. Jean-Pierre Lacroix, de son exposé. Après avoir pris note du rapport du Secrétaire général (S/2020/308) sur les progrès accomplis dans l'exécution du mandat de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA), je voudrais souligner les points suivants.

Nous félicitons les responsables et le personnel de la FISNUA pour les efforts qu'ils déploient pour préserver la paix et la stabilité à Abyei. Je saisis cette occasion pour assurer une nouvelle fois le Conseil de sécurité de l'appui de mon gouvernement à la mission afin qu'elle puisse s'acquitter de son mandat et de ses fonctions avec efficacité et efficience.

Le Soudan réaffirme son attachement à tous les accords signés avec la République du Soudan du Sud et à leurs termes de référence, au premier rang desquels figure l'Accord entre le Gouvernement de la République du Soudan et le Mouvement populaire de libération du Soudan concernant les arrangements provisoires pour l'administration et la sécurité de la zone d'Abyei, qui a été signé le 20 juin 2011, et l'Accord de coopération entre le Soudan et le Soudan du Sud du 27 septembre 2012. Il convient de noter que l'Accord du 20 juin 2011 reste la base principale des négociations sur le statut final de la zone d'Abyei.

À la suite d'une réunion entre le Président du Soudan du Sud et le Vice-Président du Conseil souverain du Soudan, tenue en janvier dernier, les deux pays ont convenu de mettre en place un mécanisme conjoint pour protéger les civils à Abyei. Quelques semaines plus tard, le Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité, qui comprend des représentants de haut niveau des deux pays, s'est réuni à Djouba. À cette occasion, le Commandant de la force de la FISNUA a présenté un exposé. Le Mécanisme conjoint a adopté un ensemble de dispositions visant à prévenir toute reprise ou escalade de la violence entre les communautés. Le Mécanisme a également convenu de soumettre les questions suivantes aux dirigeants des deux pays : l'augmentation des effectifs de forces de police conjointes, la nomination d'un chef civil adjoint de la mission, et l'utilisation et l'exploitation de la piste d'atterrissage d'Athony. Le Mécanisme conjoint aurait dû tenir une réunion de suivi à Khartoum le 13 avril 2020, mais celle-ci a été reportée en raison de l'apparition de la maladie à coronavirus.

En conclusion, le nouvel ordre politique au Soudan offre une occasion d'améliorer fondamentalement les relations entre notre pays et ce pays frère qu'est le Soudan du Sud. Ces deux pays voisins pourront faire fond sur cette évolution et les résultats constructifs de la réunion du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité pour prévenir l'escalade des tensions ou de la violence, régler les conflits entre les communautés et régler à l'amiable et durablement la question du statut final d'Abyei, conformément aux modalités fixées de commun accord.

Annexe XIX

Déclaration de M. Taye Atskeselassie Amde, Représentant permanent de l'Éthiopie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je tiens tout d'abord à vous féliciter, Monsieur le Président, de la réussite de la présidence dominicaine du Conseil de sécurité en dépit des difficultés causées par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Nous remercions le Secrétaire général adjoint Jean-Pierre Lacroix et l'Envoyé spécial Parfait Onanga-Anyanga de leurs exposés détaillés. Nous saluons également la présence de notre frère, le Représentant permanent du Soudan.

À la suite de l'adoption de la résolution 2497 (2019), mon gouvernement a continué d'honorer ses engagements en ce qui concerne le déploiement de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) et l'exécution de son mandat. Les nouvelles dynamiques politiques au Soudan et au Soudan du Sud ont créé une atmosphère encourageante pour nous tous. L'Éthiopie remercie sincèrement les deux Gouvernements pour leur appui continu aux dirigeants de la FISNUA et à son personnel de maintien de la paix.

La mission a rencontré de sérieuses difficultés au cours de l'année écoulée, en particulier à la suite des deux accidents d'hélicoptère regrettables survenus en 2019, qui ont entraîné la suspension de ces opérations par le Secrétariat de l'ONU, limitant ainsi considérablement les capacités opérationnelles aériennes de la mission. Nous comprenons tous que la FISNUA est une des missions de maintien de la paix les plus reculées, mais elle continue de s'appuyer exclusivement sur des hélicoptères civils. J'appelle donc l'attention du Conseil sur le fait que nos contingents sont souvent exposés et sollicités à l'extrême alors qu'ils tentent de couvrir ce vaste territoire, notamment dans le contexte des activités du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière.

Le simple fait de réviser le concept d'opérations durant la saison sèche et d'augmenter le nombre de patrouilles à pied et motorisées n'éliminera pas les menaces et ne garantira pas la sécurité dans toute la zone. En outre, nous sommes profondément préoccupés par le fait que des groupes et des individus armés restent présents dans la zone exempte d'armes. La situation en matière de sécurité continue de pâtir de l'incapacité à faire cesser les meurtres, les vols de bétail et les affrontements intercommunautaires. Le non-respect et l'application peu sérieuse de la disposition relative à la zone exempte d'armes sont en train de devenir dangereux, en particulier durant la saison instable des migrations.

Nous sommes encouragés par la volonté politique et l'appui des dirigeants des deux pays. Le Comité mixte de contrôle d'Abyei, les équipes mixtes d'observateurs militaires et le comité mixte pour la paix entre les communautés progressent également dans l'accomplissement de leurs tâches respectives. Toutefois, il convient de redoubler d'efforts pour garantir la réussite de la FISNUA et maintenir sa capacité à s'acquitter de sa lourde responsabilité. À cet égard, les Gouvernements soudanais et sud-soudanais, ainsi que l'ONU et l'Union africaine, doivent adopter des mesures plus concrètes pour accélérer le règlement de la question du statut final d'Abyei.

Pour mettre les choses en perspective, la FISNUA était confrontée à des problèmes de sécurité un mois après l'adoption du mandat actuel, ses soldats étant visés par des tirs, notamment de la part de groupes bien armés. Le problème a été aggravé par l'instabilité croissante dans la zone d'Abyei et, comme le note le Secrétaire général dans son rapport (S/2020/308), les incidents survenus les 19 et 22 janvier ont fait 36 victimes. À la suite de l'incident de Kolom, mon gouvernement a encouragé

la FISNUA à élargir rigoureusement le débat et à collaborer avec les communautés dinka et misseriya pour contrer l'escalade de la violence.

À la fin de ce mois, les forces de la FISNUA ont été prises en embuscade et ont fait l'objet d'agressions armées à Nainai et Alal, où deux assaillants ont été tués. Les soldats ont respecté les règles d'engagement et se sont défendus. Le 24 avril, trois hommes misseriya armés se déplaçant en tricycle ont ouvert le feu contre la base opérationnelle de l'équipe de la FISNUA à Alal. En réaction à ces incidents apparemment liés, la FISNUA a intensifié ses patrouilles terrestres, notamment les opérations de recherche et de sauvetage dans les secteurs de Kolom et du pont de Youra. Il est extrêmement préoccupant que la mission ait jusqu'à présent récupéré 27 fusils d'assaut, 48 chargeurs, 1 220 cartouches et sept lots de matériel de guerre, qui viennent s'ajouter à des quantités tout aussi inquiétantes récupérées depuis le 28 novembre 2019.

Les soldats de la FISNUA restent en état d'alerte élevé en prévision de nouvelles attaques. La fonction de protection de la zone d'Abyei contre des attaques armées agressives et différentes formes de criminalité est en train de devenir une tâche redoutable qui exige une mobilisation organisée par la mission, les pays hôtes et l'ONU.

L'Éthiopie reconnaît l'importance du strict respect du droit international humanitaire par toutes les parties. Nous soutenons le rôle que joue le mécanisme de surveillance et de communication de l'information dans le suivi des violations graves commises contre des femmes et des enfants dans le contexte du mandat de la FISNUA, et nous nous engageons à l'appuyer pleinement. Dans le même esprit, les autorités, y compris le Comité mixte de contrôle d'Abyei, doivent intensifier leur communication avec les communautés à Abyei et aider la FISNUA à faire en sorte que la zone d'Abyei reste exempte d'armes, comme l'exige le Conseil de sécurité.

Compte tenu de ce qui précède, je tiens à souligner les quatre mesures essentielles suivantes, qui sont fondamentales pour permettre à la mission de s'acquitter de son mandat.

Premièrement, les réunions facilitées par la FISNUA entre les dirigeants des Ngok Dinka et des Misseriya à Diffra doivent s'accompagner de la poursuite des consultations afin de parvenir à un accord sur le statut final d'Abyei et de remédier à l'immobilisation des éleveurs qui se déplacent vers le sud. Cela contribuera à apaiser les tensions, qui sont actuellement élevées.

Deuxièmement, la réduction des effectifs militaires au profit du déploiement prévu de trois unités de police constituées limite les capacités de la FISNUA. Ses forces sont sollicitées à l'extrême, en particulier compte tenu de la hausse de la criminalité. À cet égard, nous tenons à souligner la nécessité de suspendre le retrait de 295 soldats supplémentaires prévu le 15 mai jusqu'à ce que les restrictions mises en place en raison de la pandémie de COVID-19 soient levées et que le remplacement prévu d'unités de police constituées sur le terrain soit effectué afin de garantir la sécurité. Nous espérons que la FISNUA sera dotée de ressources suffisantes, notamment des fonds pour la mise en place de mesures de prévention et de préparation face à la COVID-19 et des fonds absolument nécessaires au financement de projets à effet rapide. À cet égard, la réduction des arriérés de paiement reste non seulement une question de principe, mais également une obligation morale.

Troisièmement, nous sommes certains que toutes les autorités compétentes seront systématiquement consultées concernant la décision du Conseil relative à la désignation d'un chef de mission adjoint civil et à l'ouverture de la piste d'atterrissage

d'Anthony, qui est extrêmement importante en vue de renforcer les capacités de la FISNUA en matière d'évacuations médicales, en particulier durant cette période difficile où le monde est en proie à une pandémie.

Quatrièmement, il est important que les événements tragiques survenus dans la zone de Kolom et plusieurs autres affaires pénales fassent l'objet d'une enquête conjointe en vue de traduire les responsables en justice. Cela contribuera non seulement à l'adoption de mesures correctives, mais également à l'adoption de mesures de confiance entre les deux communautés, et cela garantira l'indépendance et la fraternité à long terme.

Enfin, je termine en réitérant la ferme détermination du Gouvernement éthiopien à faire en sorte que la FISNUA puisse s'acquitter de son mandat. À cet égard, nous continuerons de renforcer notre étroite coordination avec les Gouvernements soudanais et sud-soudanais, ainsi qu'avec l'ONU.